L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 13 AOUT.

ADRESSE DU Comité Central d'Etat AU PARTI DÉMOCRATE DE LA LOUISIANE

Aux électeurs démocrates et conservateurs de la Louisiane :

En vue de la Convention qui doit se réunir à la Nouvelle-Orléans le second lundi de septembre prochain, et des grands intérêts engagés dans l'élection de novembre, le Comité Central Démocratique d'Etat croit de son devoir d'exposer au peuple la condition politique de l'Etat, et de faire un énergique appel à tous les électeurs conservateurs pour qu'ils aident à délivrer l'Etat des mains des hommes corrompus qui l'ont gouverné depuis 1867.

Le moment est favorable, l'avenir est plein de promesses. Nous n'avons qu'à nous unir, à nous organiser et à marcher à la victoire. D'autres Etats nous ont donné l'exemple. Au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, les folies et les crimes du parti radical ont non seulement éveillé chez les populations le sentiment du danger, mais les ont animées d'un esprit de justice distributive envers ceux qui ont trafiqué et marchandise de leur loyauté et trahi leur mandat. La malhonnêteté et l'incapacité ont contrôlé et perverti les affaires nationales au point que ces expressions sont devenues synonymes de républicain. L'Orégon a répondu au Connecticut et New-York a déclaré par une majorité de plus de 80,000 voix de majorité, non pas que le radicalisme doit être renversé, mais qu'il est renversé.

Bien que notre intention ne soit pas de nous appesantir sur les sujets de politique nationale, il peut être utile de noter les symptômes indubitables de mécontentement manifestés dans chaque section contre l'administration fédérale actuelle. Pour le peuple des Etats-Unis, centralisation est synonyme de despotisme, et les pas rapides faits dans cette direction par le Congrès ont, à juste titre, alarmé le pays tout entier. Sans aucun respect pour les droits des gouvernés, des Etats ont été subjugués, la représentation au Congrès a été refusée, la voix de majorités écrasantes a été méprisée; et, comme pour mettre le comble à tous ces actes d'infamie et d'usurpation, le Congrès a porté ses mains souillées sur la Cour Suprême. Sous la domination du parti radical, la vénalité et la corruption sont devenues respectables, et le pillage systématique du trésor national est devenu une profession honorable; des taxes ont été accrues terriblement dans l'intérêt d'un odieux système d'espionnage adopté pour la perception; des monopoles écrasants ont été créés pour opprimer le travail, et, sous le fallacieux prétexte de dons, les emplois du gouvernement national sont vendus au plus offrant, ou accordés conformément à un système effronté de népotisme.

Si ces vices et d'autres semblables d'un parti corrompu ont amené les populations d'autres Etats à comprendre les dangers qui menacent de les engloutir, pourra-t-on dire que le peuple de la Louisiane est moins sensible aux abus qui ont surgi dans son gouvernement d'Etat pendant les trois longues années du joug radical, abus qui, s'ils continuent, menacent de chasser le travail et le capital de l'Etat et de semer la ruine dans chaque foyer?

On ne contestera pas que notre dernière législature ne fût une honte pour la civilisation et la liberté civile. Elle a foulé aux pieds toutes les vertus qui sont l'apanage des gens honorables et elle a fait un piédestal à chaque crime qu'elle aurait dû réprimer. L'ignorance, l'effronterie et le vice, les qualités requises pour occuper un siège sur les bancs radicaux de l'Assemblée, et quand le trésor était pillé et les actes législatifs vendus au plus offrant pour des greenbacks, les membres faisaient simplement honneur à la trinité à laquelle ils devaient leur existence officielle.

L'espace réservé à cette adresse ne permet pas à votre comité d'entrer dans les détails de tous les actes infâmes passés par la législature radicale avec l'approbation de l'Exécutif. La dette publique, sous le régime radical, est montée de douze à quarante millions de dollars; les taxes se sont élevées, jusqu'à 5 1/2 pour cent, atteignant presque aux limites de la confiscation; il a été accordé à des individus et à des corporations des priviléges exorbitants et exclusifs en contradiction avec la liberté du travail et du capital; d'énormes sommes ont été accordées aux dépens d'un trésor en souffrance à des particuliers pour des services triviaux ou inutiles, et des offices inutiles ou oppressifs ont été créés pour les places à des vagabonds du parti qui ont ainsi leur vie en extorquant de l'argent de toutes les industries honnêtes. Dans l'espoir de se perpétuer au pouvoir, la législature a passé les lois d'enregistrement, d'élection et de milice, lois qui, avec la sanction de l'Exécutif, sont peut-être les mesures les plus odieusement injustes et les plus oppressives qui aient jamais souillé les archives d'aucun Etat. Dans sa folie et sa perversité, elle a passé des lois pour mettre en vigueur l'égalité sociale, non seulement de différentes races d'hommes, mais des mauvais avec ceux qui sont purs et justes. Dans la même folie, elle a passé des lois pour réorganiser le système, autrefois splendide, d'éducation publique, et sans autre motif, dit-elle, que de dégrader les blancs et de créer un abîme entre eux et la population de couleur; toutes ces mesures adoptées sous prétexte de régler le commerce, l'éducation et les amusements du peuple, ont réellement pour but d'ouvrir les voies à la miscegenation. Bref, la législation de 1868 et de 1869 peut être condensée et résumée en trois mots : IGNORANCE, VÉNALITÉ, MONOPOLE ET OPPRESSION!

Qu'on ne dise pas que ces conclusions et ce jugement des ennemis du radicalisme, nous nous proposons de convaincre le parti de toutes ces sérieuses accusations avec des termes choisis émanant de ses propres champions et partisans. Il n'y a pas d'esprit plus brillant dans les rangs de ce parti dans l'Etat que M. Thomas J. Durant, et comme il est par ses amis politiques, son témoignage est que plus concluant en faveur de la vérité de ce que nous avons dit. Dans sa lettre datée du 22 juin 1870, et adressée à M. J. S. Soulé, en parlant des radicaux dans cet Etat, il dit :

"Il faut qu'il y ait séparation absolue des hommes malhonnêtes et incapables qui ont gouverné depuis 1867!"

C'est un langage énergique, cependant il est surpassé en sévérité par une adresse publiée qui vient d'être lancée avec l'endos du comité central d'Etat républicain. Cette adresse dit :

"Citoyens et républicains! Après une expérience de deux années, sous la direction de *politiciens les plus malhonnêtes et les plus corrompus qui aient jamais déshonoré l'histoire politique d'aucun des Etats de cette glorieuse Union*, vous êtes maintenant appelés à arracher l'Etat des mains des aventuriers politiques *qui l'ont amené à la banqueroute*!"

Ainsi donc il appert par là que notre verdict est approuvé par les hommes principaux du parti républicain, et, cependant, au moment même où ils constatent l'infamie de leur propre parti, ils sollicitent une continuation de l'appui du peuple, sous prétexte qu'ils sont en avant dans l'avenir des gens. Si le salut du parti dépend de leur épreuve, il partagera inévitablement le sort des villes et des pleines, et son requiem sera chanté en novembre prochain. Mais ce verdict n'est pas seulement le nôtre, c'est celui de tous les hommes honnêtes, endossé par M. Durant lui-même, qui comprend combien il vaut mieux pour son ignoble parti d'être battu que de survivre sous la direction "d'aventuriers politiques corrompus" tels que ceux qui affligent actuellement notre Etat bien aimé.

Les conséquences pernicieuses des actes du parti radical dans tout l'Etat ont été sérieusement senties par toutes les classes, blancs et gens de couleur, natifs et étrangers. Tous ont été pillés, déçus, opprimés, et restreints dans la jouissance des droits garantis par toutes les lois humaines et divines. En conséquence, afin de délivrer notre Etat et de nous affranchir du joug d'hommes incapables et corrompus il faut nous unir comme un seul homme, sans distinction de race, de couleur ou de condition antérieure, et les chasser des places de pouvoir, pour mettre dans les emplois des gens honnêtes et des patriotes. Les intérêts des blancs comme des noirs sont identiques dans cette lutte. Tous les droits et tous les priviléges dont on jouit en vertu de la Constitution sont sacrés, et le devoir de chaque citoyen est de veiller à ce qu'ils soient maintenus. Le parti démocrate a toujours soutenu et défendu la Constitution du pays, et, aujourd'hui, comme dans le passé, il protégera et défendra chaque citoyen dans le plein et complet exercice de tous les droits qu'elle lui garantit. A la dernière élection de New-York, si triomphante pour la démocratie, la seule accusation portée contre ce parti a été qu'il favorisait les gens de couleur dans leurs priviléges constitutionnels. La population de couleur de cet Etat peut donc être assurée que la Démocratie continuera à soutenir les grands principes qui l'ont si longtemps caractérisé.

Comme la plus grande partie de nos malheurs est imputable à la dernière législature, il est du pouvoir du peuple de remédier à une grande partie des abus par l'élection d'hommes sincères et éprouvés à la prochaine législature dont les membres seront choisis en novembre prochain. Dans ce but nous pourrons encore sauver l'Etat d'une plus ample ruine politique et financière. A cette fin que les électeurs démocrates et conservateurs nomment leurs meilleurs citoyens comme candidats à la législature, et qu'ils emploient tous les moyens légitimes pour assurer leur élection.

Outre la Législature, il y a à élire un Auditeur et un Trésorier d'Etat.

Notre plateforme se résume dans les mots : économie et réforme. Nous voulons débarrasser l'Etat de son énorme dette, réduire les taxes, faire recouvrer les levées, faire renaître la confiance, rétablir l'accord du capital et du travail, de l'homme de couleur et du planteur, du planteur et du négociant ; encourager l'immigration, et développer les immenses ressources agricoles de la Louisiane. A cette fin, nous demandons la coopération de tous les bons citoyens, quel que soit le nom qu'ils s'associent. Nous croyons pouvoir obtenir un grand triomphe. Le républicanisme a produit des fruits amers qui le condamnent : ses jours sont comptés dans notre Etat! Un parti qui plaide publiquement la cause de la corruption, qui cherche à remettre au pouvoir des hommes qui se sont couverts d'une infamie ineffaçable; un parti dont le mot d'ordre a été la fraude, la dissimulation et de fausses promesses, pour qui l'honnêteté est un objet de ridicule, qui prend sa législation pour but la spoliation et l'oppression, — ne saurait se présenter devant les votants louisianais et solliciter leur appui.

Nous engageons instamment le peuple à se mettre sans retard. Les comités des différentes paroisses sont priés de convoquer leurs clubs, élire des délégués à la Convention et transmettre, le plus tôt possible, les noms de ces derniers au secrétaire du Comité Central d'Etat.

Le Comité appelle l'attention des votants sur l'adresse des membres démocrates du Congrès et surtout sur la partie qui recommande de choisir les candidats parmi les hommes du parti les plus capables, à l'exclusion de ceux qui ne peuvent prêter le serment d'épreuve et que ne frappe pas le quatorzième amendement. Un Congrès radical a déclaré que les élus qui ne peuvent prendre le serment ou dont la réhabilitation n'a pas été votée, ne siégeront pas dans ce corps. Nous ne devons pas nous arrêter à discuter la sagesse ou la validité des actes du Congrès; l'expérience nous apprend qu'il faut élire des hommes qui ne sont pas frappés par la loi. Ce qu'il faut à la Louisiane c'est la représentation.

Si des hommes capables et honnêtes occupent les places de confiance, si nous avons des législateurs expérimentés et fidèles, il n'existe pas d'obstacles au bonheur et à la prospérité du peuple. Notre sol est d'une incomparable fertilité et nous possédons de grands avantages naturels. Soyons fidèles à notre mission, et les bienfaits matériels dont nous jouirons seront aussi grands que nos pertes ont été déplorables.

La base de la représentation, telle que l'a revue et fixée le comité, est d'un délégué pour chaque trois cents, et un pour chaque fraction au-dessus de cent-cinquante votes donnés à la première élection générale. Chaque paroisse a droit à au moins un représentant. La règle s'applique à chaque nouvelle paroisse.

Les journaux qui favorisent le but que se propose cette adresse sont priés de reproduire ce qui précède.

J. H. HATCH,
Président du Comité central démocrate de l'Etat

THOMAS STEEL, secrétaire.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

VILLE DE PARIS, capt Surmont, Samedi 6 août.
SAINT-LAURENT, capt Lemarie, Samedi 20 août
PEREIRE, capt Duchesne, Samedi, 3 sept.
LAFAYETTE, capt Rousseau, Samedi 17 sept.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $75.

POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $145. Seconde cabine $78.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, les billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

L. GRAND & CIE., agent, rue Carondelet, 15.
8 nov—6m

BRÊME.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BREME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.

Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane et au Havre, et en revenant, à La Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans :
Premières cabines .... $120 en or.
Entrepont .... 40 "
De la Nlle-Orléans ou de La Havane à Southampton, au Havre ou à Brême :
Premières cabines .... $150 en or.
Entrepont .... 45 "

Les billets de passage de Brême ou du Hâvre à La Havane ou à la Nlle-Orléans seront délivrés par le soussigné.

Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les DEUX MERCREDIS, touchant à Southampton.

On peut se procurer des billets de passage au bureau du soussigné.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent,
21 mai—3m No. 42, rue Union.

Pour New-York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

CRESCENT CITY ...... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN ...... Capt. —
GENL MEADE ...... Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES ...... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI ...... Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS ...... Capt. H. S. Quick
EMILY B. SOUDER, Capt. —

Partant de New-York, tous les samedis,

Le steamer

CRESCENT CITY,
Geo. L. Norton, Commandant,
Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le SAMEDI, 13 août, à 5 heures P. M.
Ces steamers ont d'excellents aménagements.
Chambres .... $50 00.
Entrepont .... 25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glasgow et Brême.

Des billets de passage de tre classe et d'entrepont, payables en or, pour Liverpool et le continent, Londres, Glasgow et Brême.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 10.

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants :
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA,
ST LOUIS.

Le steamer
MARIPOSA,
E. Kemble, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI, 13 août à 8 heures P. M.
Passage .... $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 41

Vicksburg et Natchez.

Le Bateau de la malle
JOHN KILGOUR,
J. C. Benson, capitaine,
H. E. Fillmore et C. Grice, commis
Départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M., pour Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY,
25 juil—1m au coin des rues Commune et Delta

POUR LA COTE ET BAYOU SARA.
Bi-Hebdomadaire.

Le bateau de la malle
W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine,
Jours de départ, tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et tous les VENDREDIS matin, à 10 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN JANNEY,
En coin des rues Delta et Commune.
Un commis recevra le fret constamment sur la Levée pour recevoir son fret.

Pour Bayou Sara.

Pour Bayou Sara et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BART ABLE," capitaine N. B. Barranco, commis Allen Jamel, partira de la Nouvelle Orléans tous les MARDIS, à 10 heures du matin et tous les VENDREDIS, à 5 heures de l'après midi. Retour : il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et SAMEDIS SOIR.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS, agents,
7juil—1an Au No. 25 du Commercial Place.

Pour Bayou Sara et les débarcadères intermédiaires.
Paquebot de la Côte.
Départs tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.,

Le paquebot de premier ordre
HENRY TETE,
Joe Dalferes, capitaine,
M. H. Landry, commis
Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Un commis se tiendra constamment sur la Levée pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à R. C. MARTIN, Vieille Levée, No. 1
4 juillet—1an

La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau
ST. JOHN,
W. R. Greathouse, capitaine,
J. A. Comstock, commis,
Laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge tous les MERCREDIS matin à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir, à 5 heures. A son retour à la Nouvelle Orléans, il fera la Côte le jour, descendant tous les LUNDIS et VENDREDIS. Un commis est constamment sur la Levée pour recevoir son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON,
9 janv—1an Vieille Levée, No. 8, coin Con

La Côte et le Bayou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche
FLICKER,
Jos. F. Aucoin, capitaine, P. A. Charlet et N. Z. Dupuis, commis.
Part de la Nlle-Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Un commis recevra le fret toujours sur la Levée à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret.

Compagnie de Paquebots de la Côte et de Lafourche

Le bateau à vapeur "Cherokee," neuf et d'un faible tirant d'eau, capitaine M. Gascon, partira pour la Côte et Lafourche, les MERCREDI et le SAMEDI à ... heures de soir.
Le Cherokee monte le Bayou avec le privilége de transborder.

R. C. MARTIN,
Au No. 8 de la rue Vieille Levée.

POUR L'ETE.

M. & N. O. Ligne de steamers de la malle des Etats-Unis.

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian et Mississippi City.

Le beau steamer CAMELIA, fin bateau et à basse pression, commandé J. C. Weaver, commencera son service régulier le VENDREDI, 27 du courant. Il partira, à l'arrivée des convois du chemin de fer Pontchartrain, comme suit :

Les lundis, convoi de midi. Les mercredis, convoi de midi. Les vendredis, convoi de midi. Les samedis, convoi de 11 heures du matin.

Retour. Il quitte la Passe Christian, les mardis et les jeudis, à 7 heures du matin; les vendredis et les samedis soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi où 8 heures du matin. Les voyages seront réguliers, à moins de mauvais temps et de basses eaux.

COHEN M. SORIA,
juin Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Pour l'Eté.

Ligne du M. et de la N. O. — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. — Le beau bateau
ABITA,
de la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression, capitaine Miller, partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; les MARDIS, les MERCREDIS, les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi.

Retour. Il quittera Paschea débarcadère (Old Landing) les LUNDIS à 4 heures du matin, les MARDIS et les VENDREDIS, à 6 heures du matin, et Madisonville les MERCREDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précédera celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier ... de mauvais temps ou de basses eaux.

L'Abita ira, pour le monde à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncte.

COHEN M. SORIA,
7 juin Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Excursion le Dimanche.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.

L'élégant bateau à vapeur, fin marcheur et à basse pression, CAMELIA, ayant ses roues sur les côtés sous le commandement du capitaine Miller, commencera ses excursions régulières du DIMANCHE, au 15 courant. Il quittera son wharf du Lac le matin et sera de retour dans la même soirée, à l'arrivée du train des chars de sept heures du matin, et sera de retour dans la même soirée, à temps pour que les passagers puissent prendre le train de sept heures P. M. pour revenir en ville.

Prix de la traversée, aller et retour, une piastre et vingt-cinq cents.

Pour plus de détails, s'adresser à
COHEN M. SORIA,
11mai—PPm 18 et 20, rue de l'Union.

Médaille d'OR. — Prime de 16,600 fr.

QUINA LAROCHE

ELIXIR tonique, fébrifuge et reconstituant (*extrait des 3 quinquinas*). Bien supérieur aux Vins et Sirops, — modifie très-vite : les *natures débilitées, gastralgies, chloroses, anémies*, réussit beaucoup contre les *fièvres* ou *suites de fièvres* rebelles à la Quinine.

PARIS, 15, rue Drouot. — PILULES QUINA LAROCHE FERRUGINEUSES. — PARIS, 15, rue Drouot.

Dépôts à la Nouvelle-Orléans, MM. DUCONGE, droguiste, SCHWAR, et dans les principales pharmacies.

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors s'ils sont riches, ils tombent malades, leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent : "C'était un honnête homme, laborieux, riche, mais il s'est tué en buvant."

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons : Cessez de boire des liqueurs fortes, buvez une liqueur saine, hygiénique qui répare vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée, car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est on pas pris subitement par une légère indisposition qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison, c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, en cellant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes ou les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et suivant d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud,

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparait rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter, car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, le vendent par charretées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
ter avril—1an

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises et se digérer en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que : *asthme, catarrhes, dartres, douleurs, goutte, engorgements, migraine, scrofules, &c., &c.,* parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant toute la temps de la guérison. (Voir la Brochure qui se donne gratuitement.) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St-Denis, No 147.

A New-York, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens. Des DÉPOTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGÉ, droguiste. M. MAUNSELL & Co, No 31 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

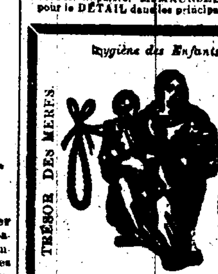

VÉRITABLES
COLLIERS ROYER
ELECTRO-MAGNETIQUES,

Dits: COLLIERS ANODINS DE DENTITION, approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, contre les *convulsions*, et pour *faciliter la dentition des enfants.* Le prix varie depuis 4 fr. jusqu'à 20 fr.—Dépôt général à Paris, chez ROYER, pharmacien, 225, rue St-Martin, et dans toutes les bonnes pharmacies de l'étranger.—A New-York, chez M. Milhau et Cie, Broadway. Nlle-Orléans, MM. Maunsell et Bogel, rue de Chartres, Havane, Sara et Cie, Fernandes et Cie; Le Révérend, J. Reyes. Matanzas, Genouilliac. Santiago, Julio Trénard.

PARFUMERIE ORIZA
Inventée par L. LEGRAND Parfumeur.
FOURNISSEUR DES COURS DE FRANCE, DE RUSSIE ET D'ITALIE.
Paris, 207, rue Saint Honoré, Paris.

Tous les produits spéciaux et desquels sont préparés avec des soins toujours; on peut dire avec vérité qu'ils sont l'expression de la science réunie à l'art du parfumeur.

Médaille de mérite à l'Exposition universelle, Paris, 1867.

Crême Oriza
DE NINON DE LENCLOS
Cette incomparable préparation est onctueuse et fondante, donne de la fraîcheur et de l'éclat à la peau, prévient et détruit les rides du visage, et entretient la beauté jusqu'à l'âge le plus avancé.

Oriza-Lacté
LOTION EMULSIVE
Particulièrement composée pour les soins journaliers de la toilette des dames; tonifie, blanchit la peau, enlève les boutons du visage et les taches de rousseur appelées éphélides.

Ess. Oriza et Oriza-Lys
Parfums concentrés nouveaux, les plus à la mode, pour le mouchoir.

Savon-Oriza
Le meilleur, le plus doux, le mieux parfumé de tous les savons, indispensable pour conserver à la peau sa souplesse et son velouté.

ORIZA-FLUID. Pommade nutritive, fortifiante, pour les soins de la chevelure.
ORIZA-FLUID. Fleur de riz de la Caroline pour blanchir et adoucir la peau.
ORIZA-FLOWERS. Eau admirable de toilette, tonique, composée des fleurs du tropique.
ORIZA-ACIDULINE. Vinaigre tonique, aromatique et anti-méphytique, pour la toilette des dames.
ORIZA-COSMETIQUE. Fixateur des cheveux, de toutes nuances, assortis d'odeurs.
ORIZA-OIL. Huile surfine parfumée pour assouplir les cheveux et la barbe.

PATE ROYALE DE NOISETTES pour empêcher et guérir les gerçures aux mains
Eau Tonique Quinine Legrand et Pommade au Baume de Tannin
pour nettoyer la tête, régénérer les cheveux et en arrêter la chute et les faire repousser en très peu de temps.

DÉPOT CENTRAL : A la Nouvelle-Orléans, chez M. DUCONGÉ, et chez tous les parfumeurs.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

1° PILULES NUTRIMENTIVES A LA PEPSINE ACIDIFIÉE, en vue des affections gastralgiques, dyspeptiques, etc., et dans les cas où la digestion est difficile ou impossible;

2° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE, pour les maladies chroniques et les affections qui en dépendent (pertes blanches, pâles couleurs, menstruation difficile) et pour fortifier les tempéraments débilités;

3° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU PROTO-IODURE FERREUX INALTÉRABLE, en vue des maladies scrofuleuses, lymphatiques et syphilitiques; la phthisie, la cachexie et les affections atoniques générales de l'économie.

Ces trois préparations ne se vendent uniquement qu'en flacons et demi-flacons de forme triangulaire.

Se défier des contrefaçons et exiger la signature T.-P. Hoce, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hoce, 2, *rue de Castiglione*, où les demandes doivent être adressées.

Dépôts : A la *Nouvelle-Orléans*, MM. DUCONGÉ, droguiste, LA CASTEL et DELOCHE. A *New-York*, MM. JOHN MILHAU et dans les principales Pharmacies.

COMPAGNIE MOUND CITY
d'Assurance Mutuelle de la Vie,
DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ
JAMES J. O'FALLON, Président.
H. W. BRITTON, Vice Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
B... HETH, Assistant Secrétaire.
C. G. McHATTON, Agent Général.
W. E. HARVEY, Actuaire.

DIRECTEURS :
James J. O'Fallon, James H. Lucas,
L. A. Hatch, H. A. Russell,
A. M. Britton, James Lupe,
A. B. Garrison, J. M. Harney,
A. M. Waterman.

Agence en Louisiane No 33, Carondelet.
AU PREMIER
OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE
C. H. MOUTON, Président.
E. T. MERRICK, Vice Président.
B. B. SIMMES, Secrétaire et agent d'Etat
MÉDECINS INSPECTEURS :
J. N. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.
DIRECTEURS EN LOUISIANE :
James Jackson, Octave Voorhies,
E. T. Merrick, F. H. Hatch,
Robert Hare, C. H. Mouton,
Thos. Fitzwilliam, L. A. Wiltz,
B. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de la vie, lesquelles ne sont pas forfaites après un paiement annuel.
7 avril—1an

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,
ORGANISÉE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite.
Prise de Tiers d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.
Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende reversible.

ETAT DES AFFAIRES.
Polices en vigueur $25,000,000
Actif 2,250,000
Revenu Annuel 1,200,000
Pertes payées 650,000

OFFICIERS.
W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice Président,
L. McADAM, Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New York,
John J. Crane, Président Banque Républic,
William T. Hooker, Wall street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.),
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.,
Hon. George Opdyke, ex maire de New York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.,
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co,
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty third Street,
Edward H. Wright, Newark, New Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,
Agent-Général pour la Louisiane et le Texas,
rue Commune.
févr

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A l'angle des rues Canal et Camp.
DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869 :	
Sur risques d'incendie	$415,244 69
Sur risques de mer	36,401 57
Sur risques de rivières	36,631 28
Total des primes	$488,277 54
En moins, primes non expirées le 31 décembre 1869	$99,145 00
En moins, primes remboursées	7,895 13—107,040 13
Montant net des primes	381,237 41
En moins, pertes par l'incendie	$51,230 11
En moins, pertes sur mer	17,164 68
En moins, pertes sur les rivières	11,474 21
	$62 869 33
Taxes et licences	11,545 99
Réassurance	5,606 83
Dépenses générales, profits et pertes, moins l'intérêt	6,373 05
Intérêts sur scrips non encore payés	29,574 60—121,404 80
Bénéfice	$159,832 61
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Propriétés foncières	70,062 77
Effets à recevoir pour primes	9,203 73
Effets reposant sur première hypothèque et garanties	356,091 05
Primes en voie de recouvrement	55,925 86
En caisse	75,009 34
—BONDS ET ACTIONS—	
Bonds de la ville consolidés et de chemin de fer	96,200 00
Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans	45,450 00
Actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville	2,040 00
Actions de la Banque des Marchands	1,000 00
Actions de la Compagnie Valette de Dry Dock	12,000 00
Actions du Théâtre de l'Opéra	800 00
Actions de la Cie. de paquebots de la Nlle-Orléans et de Whitte River	500 00
Scrips de Compagnies d'Assurance Mutuelle	37,027 00
Compagnie du Marchands' Exchange	1,000 00
Compagnie d'allége et de sauvetage de la Nlle-Orléans	500
Prix coûtant	$244,217 00
A DÉDUIRE :	
Actions de la Cie du Merchants' Exchange	$1,000 00
Compagnie d'allége et de sauvetage de la Nlle-Orléans	500 00
Dépréciation des ans dits bonds, actions et scrips	65,896 10—66,396 10—178,818 90
Valeur de l'actif sur le marché, au comptant	$743,251 8
PASSIF :	
Scrips pour l'année 1860	$72,440
Scrips pour l'année 1861	97,360
Scrips pour l'année 1862	107,300
Scrips pour l'année 1863	40,240
Scrips pour l'année 1864	40,410
Scrips pour l'année 1865	40,840
Scrips pour l'année 1866	26,460
Scrips pour l'année 1867	24,020
Scrips pour l'année 1868	27,790
Scrips pour l'année 1869	52,270—545180
Intérêt sur scrips, non réclamés	$2,096 36
Intérêt et scrips non encore payés	29,574 60—32,671 36
Réservé pour primes non expirées	99,145 00
Réservé pour réclamations douteuses	5,000 00
Fonds pour dépenses casuelles, en outre du positif	61,255 26—743,251 86

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 14 janvier 1870.

W. J. CASTELL, Notaire public.

Le 13 janvier 1870, à une réunion des Directeurs a été résolu de déclarer un dividende-scrip de cinquante-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1869; des certificats pour le dividende seront livrés le deuxième lundi de mars prochain.

Il a été également résolu de payer six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrips non encore payés et soixante pour cent comptant sur l'émission de 1860, aux porteurs légaux, à partir du deuxième lundi de mars prochain.

DIRECTEURS :
Geo. Urquhart, Ml. Payro,
A. Rochereau, W. T. Williams,
G. W. Babcock, Aug. Reichard,
T. B. Blanchard, E. Miltenberger,
W. Steven, W. B. Schmidt,
A. Dufilho, J. Tuyes.
1er 4—

Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.

Au coin des rues Magasine et St-André
(Entrée par la rue St-André, au premier.)
QUATRIEME DISTRICT.

Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.

Président .... KASPAR AUCH.
Vice-Président .... JOHN HENDERSON
Secrétaire .... LOUIS MATHIS.
Inspecteur d'incendie .... JOHN PURCELL.

DIRECTEURS :
Kaspar Auch, William H. Foster, John H. Keller, John B. Cotton, Charles Kummel, John Henderson, Druary A. Harris, Christian Mehle, John F. Coffee, Louis Faissel, Michael Hahn, Jame Hagan, Florance Pfister, John Purcell, Robert D. Maclin, Dr. Henry F. Wade, Henry Bensel Jor., John H. Gording, Ph. Hoelzel, Alfred Shaw, H. P. Walter, Kaspar Auch Jor., Louis Mathis, Geo. W. Doll, Jacob Hassinger.
5 jan—1an

Compagnie d'Assurance MECHANICS AND TRADERS
DE LA NLLE-ORLEANS.
Bureau, No 14, rue Carondelet.

Cette Compagnie assure contre les risques de feu et de navigation fluviale et maritime,

AUX TAUX LES PLUS BAS.

LLOYD R. COLEMAN, Président. CHS. KROSTFELD, Secrétaire.

—Directeurs.—
MM. A. J. Aiken, MM. Geo. W. Logan, Jr
J. A. Braselman, J. A. Lane,
Thos. R. Bodley, Robt. L. Moore,
J. Blanc, Thos. Murray,
Wm. J. Britton, J. Myers,
J. D. Cobb, R. H. Noble,
G. W. Church, R. C. Oglesby,
A. Elmer Bader, A. H. Pierson,
T. M. Bickford, C. H. Hailey,
Ben Gerson, J. Pinckney Smith,
Chs. A. Green, A. N. Batson,
N. C. Guillot, J. P. Todd,
J. L. Hass, Edw. Thompson,
S. L. James, R. S. Waterman,
A. B. James, Fred. Wing.
fnov—1an

MAURY & CO.,
GALLIER COURT, Nouvelle-Orléans.

Agents de Navires, Agent de Passagers pour ligne de steamers entre le Sud et Hambourg, et Agents d'Immigration.

COMPLETENT en ce moment leurs arrangements pour le transport de travailleurs étrangers dont le Sud a si grand besoin. Ils sollicitent des entrevues et des correspondances avec les planteurs et ceux qui possèdent des terres.
4 sept—1an VO

BEAUTE DES DAMES.

EAU DE FLEURS DE LYS
POUR LE TEINT

Vve PLANCHAIS ET RIET
PARFUMEURS BREVETÉS
Rue Caumartin, 45, à Paris.

Cette EAU, un des produits les plus préférés pour la TOILETTE, donne à la peau la flexibilité, la *fraîcheur de la jeunesse*, et une blancheur d'une irréprochable pureté. Seule privilégiée. Il suffit d'un seul flacon pour se convaincre de l'efficacité de cette EAU.
Dépôts : MM. DUCONGÉ et SCHWAB.

VÉSICATOIRES D'ALBESPEYRES.

Il s'applique comme de ... et agit en 6 ou 7 heures.

LE PAPIER D'ALBESPEYRES

entretient ensuite, A LUI SEUL, une suppuration abondante et régulière, sans odeur ni douleur. Approuvés par les comités des médecins, professeurs, chefs des hôpitaux, le conseil de santé, etc. — On évite ainsi les contrefaçons, et exigeant le nom d'ALBESPEYRES, sur chaque vésicatoire et chaque feuille de papier. Chez l'inventeur, à Paris, et dans les principales pharmacies de l'Amérique, où l'on trouve aussi les CAPSULES RAQUIN. Entrepôt chez M. FOUGERA, à New-York; M. DUCONGÉ, à Nouvelle-Orléans.

CAPSULES RAQUIN.

Après avoir traité 100 malades et obtenu 100 guérisons, l'Académie de Médecine a déclaré que elles étaient supérieures à toutes les autres préparations. — Pour éviter les contrefaçons, exiger le nom de l'inventeur RAQUIN sur chaque flacon, qui est enveloppé avec le rapport de l'Académie, écrit en 5 langues. Dans les principales pharmacies de l'Amérique, on trouve aussi les vésicatoires et le papier d'ALBESPEYRES. — Entrepôt chez M. FOUGERA, à New York; M. DUCONGÉ, à la Nouvelle-Orléans

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
104 .... RUE DU CANAL 104

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1870, y compris les primes non expirées de l'année précédente :	
Sur les risques d'incendie	$779,279 00
Sur les risques de mer	124,044 44
Sur les risques de rivières	272,062 62
Total	$1,175,387 66
En moins : Primes sur risques non expirées	282,455 00
Montant net des primes le 31 mai 1870	$892,932 66
Pertes payées :	
Sur les risques d'incendie	$336,899 76
Sur les risques de mer	34,540 00
Sur les risques de rivières	31,000 00
Taxes	$402,440 31
Réassurances et primes remboursées	34,214 39
Intérêts, moins dépenses	$404,023 10
	33,365 15 — $470,407 00
Bénéfice	$471,986 06
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Propriétés foncières	136,000 00
Bons de la ville	132,940 00
Actions de banques et de chemins de fer	27,468 00
Billets garantis par hypothèques	488,434 89
Billets garantis par nantissement	57,404 00
Effets à recevoir	44,417 00
Primes en voie de perception	100,925 25
Bons de l'Etat	1,600 00
Scrips de compagnies d'assurance	7,800 00
Actions du Valette Dry Dock Co.,	20,900 00
de la Levée Press à coton à vapeur	2,300 00
du Marine Dry Dock and Ship Yard Co.	2,700 00
Louisiana Equitable Life Insurance Co.	300 00
Bons hyp. de la Grande Loge de la Louisiane	5,600 00
Association des Turners	2,000 00
Association de la Salle des Odd Fellows	5,000 00
de la Manufacture de glace	5,260 00
Jugement sur billet hypothécaire	12,000 00
En caisse	282,790 00
Total de l'actif	$1,355,354 54
En moins :	
Intérêt non réclamé et intérêt payable en juillet prochain sur tous les scrips en circulation de la Compagnie	$103,380 50
Emission de scrips pour l'année 1861 et 1862 payables en juillet	$204,155 00
Primes non expirées le 31 mai 1870	282,455 00
	$590,00...
	$1,014,963 56

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé par devant moi, ce 3 juin 1870.

S. MAGNER, notaire public.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 3 juin 1870, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de CINQUANTE pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année finissant le 31 mai 1870, pour lequel les certificats seront émis à partir du premier lundi de juillet prochain. Il a été aussi résolu de payer en juillet prochain les scrips de l'émission de 1861 et 1862, ainsi que l'intérêt sur tous les scrips en circulation de la Compagnie.

Directeurs.
P. FOURCHY, F. MASPERO,
D. McCARTHY, M. PUIG,
L. F. GÉNÉRES, P. N. WILTZ,
S. Z. RELF, JOS. HOY,
D. A. CHAFFRAIX, CHS. LAFITTE,
J. J. FERNANDEZ.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :
Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1870.

Savoir : Primes d'incendie	$526,629 55
Primes de mer	72,238 73
Primes de rivières	45,592 06 — $644,460 34
Primes non expirées, primes remboursées, réassurances et diminution sur primes	286,141 41
Montant net des primes	$358,318 93
Pertes par l'incendie	$131,250 51
Pertes sur mer	24,981 75
Pertes sur les rivières	31,374 92
Taxes	$143,264 56
Dépenses et profits et pertes	20,256 51
Intérêts du scrip non encore payé	91,851 00
	31,741 85 — $286,171 77
Bénéfice net	$72,106 00
L'Actif de la Compagnie est comme suit, estimé aux plus bas prix du marché, au comptant :	
Placé en bonds de la ville et autres bonds	$ 50,000 00
actions de banque et autres actions	51,094 00
propriétés foncières	20,250 00
scrip de compagnies d'assurances	34,106 00
Effets à recevoir, sur hypothèques	34,125 00
Effets à recevoir, sur garanties, etc.	124,147 00
Primes en voie de recouvrement	88,100 00
En caisse, sur place et en Europe	88,417 00
	$420,000 00

Ce qui précède est une copie exacte faite sur livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 mars 1870.

P. C. CUVELLIER, Notaire Public.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payé seront payés aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayants-cause, à partir du lundi 9 mai prochain.

Les certificats non encore payés de l'émission de 1861 seront rachetés et payés aux porteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du lundi, 9 mai prochain, date à partir de laquelle tout intérêt cessera.

Il est déclaré un dividende de quarante pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer et des certificats pour le dit dividende à dater du premier lundi de juin prochain.

Par ordre des Directeurs,
CHAS. BRIGGS, Président,
ANT. CARRIERE, Vice-Président,
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS.
Charles Briggs, A. Lecourt,
Ant. Carriere, Frank Williams,
Geo. A. Fosdick, Thomas Byrne,
R. Brugier, John Thornhill,
Chas. Lafitte, Jas. G. Wallis,
P. Anderson, George Foster,
Alfred Kearny, Andrew Stewart,
A. Frerichs, L. N. Pothier,
Geo. W. Dunbar, L. Piaggio,
E. F. Stockmeyer, Rudolph Sieg,
Geo. W. Hynson, H. F. Given,
Archd Montgomery, W. C. Black,
Henry J. Ycse, Geo. G. Garner,
E. Marquese, Thos. H. Hunt,
Chas. Weisbaar, Chs. Roman,
A. R. Montgomery, O. Carrière,
R. S. Howard.

A. ROCHEREAU & CO. vs MANETTE L. RENO.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1259—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, 16 août 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rochblave, Dryades, Banks et Palmyre, désigné par le numéro deux d'après un plan dressé par C. A. de Armas, arpenteur, annexé à un acte au rapport de C. Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du 31 juin 1857. Ledit terrain mesure, mesure anglaise, vingt-huit pieds quatre pouces de face à la rue Palmyre, sur une profondeur de cent huit pieds entre lignes parallèles.

Ensemble, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de C. Reno, suivant acte au rapport de A. Barnett, notaire public en cette ville, en date du 5 août 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
15 juillet—

LA VEUVE FELICIE PINEROS vs JNO. C. POTTS et al.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1,329—En vertu d'un writ de fieri facias, contre Alfred Kearney, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, six de septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

1o—La portion supérieure, savoir : La moitié sur la rue des Remparts de l'îlet borné par les rues Rampart, Burgundy, Bienville et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, ...

2o—Un îlet borné par les rues St-Jean, Toulouse, ... et St-Pierre.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ADDRESS OF THE STATE CENTRAL COMMITTEE OF THE DEMOCRATIC PARTY OF LOUISIANA.

To the Democratic and Conservative Voters of Louisiana :

In view of the Convention to be held in New Orleans on the second Monday of September next, and the great interest involved in the election in November, the Democratic State Central committee deem it incumbent on them to set forth to the people the political condition of the State, and to call earnestly upon every Conservative voter to aid in redeeming it from the hands of the corrupt men who have ruled it since 1867.

The hour is auspicious; the future is full of promise. We have but to unite, organize and march to victory. Other States have set us the example. North, South, East and West the follies and crimes of the Radical party have not only awakened the people to a sense of danger, but filled their hearts with the spirit of retributive justice towards those who have made merchandise of their loyalty, and betrayed their trusts. Dishonesty and incompetency have controlled and perverted national affairs until those words have become but convertible terms of the very name of the Republican party. Oregon has responded to Connecticut, and New York has spoken through a victory of more than 80,000 majority, not that Radicalism must be, but is, overthrown.

Whilst it is not our purpose to dwell upon national politics, it may be well to note the unmistakable evidences of dissatisfaction manifested in every section against the present Federal Administration. To the people of the United States centralization is synonymous with despotism, and the rapid strides in that direction made by Congress have justly alarmed the entire country. With no decent respect for the rights of the governed, States have been subjugated, representation to Congress denied, the voice of overwhelming majorities disregarded; and, as if to crown all these acts of infamy and usurpation, Congress has laid its polluted hands on the Supreme Court itself. Under the domination of the Radical party, bribery and corruption have grown respectable, and systematic plundering of the national treasury an honorable profession; taxation fearfully increased in the interest of an odious system of espionage adopted in its collection; grinding monopolies created that oppress labor; and under the flimsy disguise of "gifts" the offices of the national government are sold to the highest bidder, or bestowed in obedience to an unblushing system of nepotism.

If such and similar evil of a corrupt party have awakened the people of other States to a sense of the danger that bid fair to engulf them, shall it be said that the people of Louisiana are less keenly alive to the abuses that have grown up in their State government under the three long years of Radical misrule, and which, if continued, must inevitably drive labor and capital from the State and bring ruin to every household?

It will not be disputed that our last Legislature was a reproach to civilization and civil liberty. It trampled upon every virtue that should adorn the character of honorable men and elevated every crime it should have sought to repress. Ignorance, brazen impudence and vice were qualifications necessary to a seat on the Radical side of that body; and when the treasury was robbed, the people pillaged and legislative acts sold to the highest bidder for greenbacks, these members did but reflect credit on the trinity that brought them into official existence.

The length designed for this address will not permit your Committee to enter into a detail of all the infamous acts passed by that Radical Legislature with Executive approval. The public debt under Radical misrule has grown from twelve millions to eighteen millions of dollars; taxes have increased to 5½ per cent., touching the limits of confiscation; individuals and corporations have been granted extraordinary and exclusive privileges at war with free labor and free capital; enormous sums have been granted to individuals from a suffering treasury for trivial and unnecessary services, and useless and oppressive offices have been created to make places for wandering mendicants of the party who obtain their living by extorting money from every species of honest industry.

In the hope of perpetuating themselves in power the Legislature passed the registration, election and militia laws, each receiving Executive sanction, and which, perhaps, are the most odious, unjust and oppressive measures that ever disgraced the statute books of any State. In their folly and malignity they passed laws to enforce the social equality, not only of different races of men, but of the bad with the honest, and of the licentious and abandoned with the pure and upright. In like folly they passed laws to reorganize our once magnificent system of public school instruction, with no higher motive than to degrade, as they thought, the white people of the State and create a breach between them and our colored population; all these measures adopted under the pretence of regulating commerce, trade, and the public schools and the amusements of the people, being really intended to pave the way to miscegenation. In short, the legislation of 1868, 1869 and 1870 can be condensed and summed up in four words: IGNORANCE, VENALITY, MONOPOLY AND OPPRESSION!

That it may not be said these conclusions are but the judgment of the enemies of Radicalism, we propose to convict that party of all these grave offences in well chosen words uttered by its own champions and defenders. There is no brighter light in the ranks of that party in this State than Thomas J. Durant, and in so far as he may be more candid than his political friends is his testimony the more conclusive of the truth of what we have said. In his letter dated June 22, 1870, and addressed to Mr. J. S. Soulé, speaking of the Radical leaders in this State, he says:

"There must be an absolute separation from the dishonest and incompetent men who have ruled since 1867."

This is strong language, yet it is surpassed in severity by a Republican address just issued with the endorsement of the Republican State Central Committee. That address says:

"Citizens and Republicans!—After an experience of two years, under the leadership of *the most dishonest and corrupt set of politicians that ever disgraced the political history of any of the States of this glorious Union*, you are now called upon to rescue the State from the hands of the political adventurers *who have brought it on the verge of bankruptcy*!"

Thus it is seen that our verdict is approved by leading men of the Republican party; and yet in the same breath in which they write down the infamy of their own party, they solicit a continuance of the support of the people under the pretence that honest men are to be put forward in the future. If the salvation of the party depends on that test, it must inevitably share the fate of the cities of the plains, and its requiem will be sung in November next. But this is not only our own but the verdict of all good men, indorsed by Mr. Durant himself, who realizes how much better it is for his ignoble party to be defeated than survive longer under the leadership of such "corrupt political adventurers" as now afflict our beloved State.

The pernicious consequences of the acts of the Radical party throughout the State have been severely felt by all classes, white and colored, native and foreign born. All have been plundered, deceived, oppressed, and restricted in the enjoyment of rights guaranteed by every law, human and divine. In order therefore to redeem our State, and release ourselves from the grasp of inefficient and corrupt men, it becomes us to unite as one man, without regard to race, color or previous condition, and hurl them from place and power, and fill the offices with men and patriots. The interests of both white and black men are identical in this struggle. Whatever rights and privileges either enjoy under the Constitution are sacred, and it is the duty of every citizen to see that they are maintained. The Democratic party has always upheld and defended the Constitution of the country, and will now, as ever in the past, protect and defend every citizen in the full and free exercise of all rights guaranteed by that instrument. At the last election in New York, so triumphant for the Democracy, the only charge brought against the party was, that it favored the colored citizens in their constitutional privileges. The colored people of this State, therefore, may be assured that the Democracy will ever continue to live up to the grand principles that have so long characterized it.

As the greater part of our misfortunes are chargeable to the last Legislature, it is in the power of the people to remedy much of the mischief by the election of true and tried men to the coming Legislature, the members of which are to be chosen in November next. In this way we may yet save the State from further financial and political ruin. To that end let the Democratic and Conservative voters put in nomination their best men for the Legislature, and use all laudable and honorable efforts to secure their election.

Besides a Legislature, a State Auditor and Treasurer are also to be elected.

Our platform is retrenchment and reform; to rid the State of its enormous debt; reduce taxation; have our levees rebuilt; restore confidence and promote harmony between capital and labor; between the colored man and the planter; between the latter and the merchant; to induce immigration, and to develop the vast agricultural wealth of the State. For the accomplishment of these purposes we ask the co-operation of all good citizens, under whatever name associated. We believe a great triumph is within our reach. Republicanism has produced its bitter fruits, and in them is written its own condemnation; its days are numbered in Louisiana! A party that publicly pleads the cause of corruption; that seeks to return to office men who have earned an indelible infamy; whose watchwords have been fraud, dissimulation and false promises to a credulous constituency; who ridicule private morality; who publicly proclaim that the ruling motives of their legislation are spoliation and oppression, cannot confront the voters of Louisiana and successfully demand their support.

We earnestly urge upon the people throughout the State to organise for the work at once. The committees of the several parishes are requested to convene their clubs and elect their delegates to the Convention, and report the names of such delegates to the Secretary of this Committee at the earliest date.

The Committee beg to call the attention of the people to the address issued by the Democratic members of Congress, and especially to that portion recommending the selection of the best men for Congress, and only such as can take the test oath and are under no disabilities imposed by the Fourteenth Amendment. A Radical Congress has declared that those who cannot take the test oath, or who labor under the imposed disabilities, shall not take seats in that body. We may not stop to inquire into the policy or validity of the acts of Congress; experience teaches us to elect men who are not disqualified. What the State needs is representation.

With efficient and honest men to fill our offices of trust; with wise and faithful citizens as legislators, there can be no reason why our people should not again be prosperous and happy. We have a soil that is unparalleled for fertility; a climate that is genial, and great natural advantages and resources. Let us be true to ourselves, and a future awaits us of material prosperity as grand and unexampled as the past has been ruinous and disparaging.

The basis of representation in the State Convention, as revised and fixed by the committee, will be one delegate for every three hundred, and for every fraction over one hundred and fifty Democratic votes cast at the last general election. Every parish shall be entitled at least to one representative. This rule applies to each new parish.

All papers friendly to the purposes of this address are requested to publish it.

F. H. HATCH,
President Democratic State Central Committee.

THOMAS STEEL, Secretary.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.
104 CANAL STREET.

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT:

Premiums received during the year ending 31st May, 1870, including unearned premiums of previous year.	
On Fire Risks	$779,279 00
On Marine Risks	124,044 44
On River Risks	272,062 62
Total Premiums	$1,175,387 66
Less Unearned Premiums	282,455 00
Net Earned Premiums 31st May, 1870	$892,932 66
Losses Paid—	
On Fire Risks	$336,899 76
On Marine Risks	34,540 00
On River Risks	31,000 00
	$402,440 31
Taxes	47,000 00
Reinsurances and Return Premiums	34,214 39
	$484,023 10
Deduct Interest, Loss etc.	33,365 15—470,407 00
Profit	$471,986 06
The Company have the following assets:	
Real Estate	$136,000 00
City Bonds	132,940 00
Bank and Railroad Stocks	27,468 00
Notes Secured by Mortgage	488,434 89
Notes Secured by Pledge	57,404 00
Bills Receivable	44,417 00
Premiums in course of Collection	100,925 25
State Bonds	1,600 00
Scrip of other Companies	7,800 00
Stock of Valette Dry Dock Company	20,900 00
Levee Steam Cotton Press	2,300 00
Marine Dry Dock and Ship Yard Company	2,700 00
Louisiana Equitable Life Insurance Company	300 00
Mortgage Bonds, Grand Lodge of Louisiana	5,600 00
Mortgage Bonds, Turners' Association	2,000 00
Odd Fellows' Hall Association	5,000 00
Ice Manufacturing Co.	5,260 00
Judgment on Mortgage Notes	12,000 00
Cash on Hand	282,790 00
Total Assets	$1,355,354 54
Less—	
Unclaimed Interest and Interest payable July next, on all outstanding Scrips of the Company	$103,380 50
Issues of Scrips for the years 1861 and 1862 payable in July next	204,555 00
Unearned Premiums on 31st May, 1870	282,455 00—340,390 00
	$1,014,963 56

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, the 3d day of June, 1870.
S. MAGNER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 3d day of June, 1870, it was resolved to declare a Scrip Dividend of FIFTY PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1870, for which certificates will be issued on and after the first day of August next; also to pay on and after the second Monday in July next the scrip of the Company issued in the years 1861 and 1862, and the interest on all outstanding scrip of the Company.

DIRECTORS:
P. Fourchy, F. Maspero,
D. McCarthy, M. Puig,
L. F. Generes, P. N. Wiltz,
S. Z. Relf, Jos. Hoy,
D. A. Chaffraix, Chas. Lafitte,
J. J. Fernandez.

New Orleans Mutual Insurance Company,
CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Premiums during the year ending 31st December 1869—	
On Fire Risks	$415,244 69
On Marine Risks	36,401 57
On River Risks	36,631 28
Total premiums	$488,277 54
Less premiums on unearned risks 31st December, 1869	$99,145 00
Less return prem's	7,895 13—107,040 13
Net earned prem's	381,237 41
Less losses by fire	$51,230 11
Less losses on marine	17,164 68
Less losses on river	11,474 21
	$62,869 33
Taxes and licenses	11,545 99
Reinsurance	5,606 83
General expenses, profit and loss	
Interest on outstanding scrip	29,574 60—121,404 80
Profit	$159,832 61
The Company have the following assets:	
Real estate	70,062 77
Bills receivable for premiums	9,203 73
Do. secured by first mortgage and pledges	356,091 05
Premiums in course of collection	55,925 86
Cash on hand	75,009 34—567,292
BONDS AND STOCKS.	
City Consolidated and Railroad bonds	96,200 00
N. O. Gas Light Co. stock	45,450 00
City R. R. Company stock	2,040 00
Merchants' Bank Stock	1,000 00
Valette Dry Dock stock	12,000 00
Opera House stock	800 00
New Orleans and White River Packet Co.	500 00
Scrip of Mutual Insur. Co.	37,027 00
Merchants' Exchange Comp'y	1,000 00
New Orleans Lightering and Wrecking Company	500 00
Cost price	$244,217 00
DEDUCT:	
Merchants' Exchange Co. Stock	$1,000 00
N. O. Lightering and Wrecking Company	500 00
Depreciation on the above Bonds, Stocks and Scrip	65,896 10—66,396 10—178,818 9
Cash market value of assets	$743,251
LIABILITIES:	
Scrips for the year 1860	$72,440
Scrips for the year 1861	97,360
Scrips for the year 1862	107,300
Scrips for the year 1863	40,240
Scrips for the year 1864	40,410
Scrips for the year 1865	40,840
Scrips for the year 1866	26,460
Scrips for the year 1867	24,020
Scrips for the year 1868	27,790
Scrips for the year 1869	52,270—545,180
Unreclaimed interest on scrip	$2,096 36
Interest on outstanding scrip	29,574 60—32,671 36
Reserved for unearned prem's	99,145 00
Reserved for doubtful claims	5,000 00
Contingent fund over and above liabilities	61,255 26—743,251 86

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 14th day of January, 1870.
W. J. CASTELL, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 13th day of January, 1870, it was resolved to declare a scrip dividend of fifty-five per cent. on the net earned participating premiums for the year ending 31st December, 1869, for which certificates will be issued on and after the 2d Monday in March next.

It was also resolved to pay six per cent. interest on all outstanding certificates of scrip, and sixty per cent. in cash of the issue of 1860, to the legal holders thereof, on and after the 2d Monday of March next.

DIRECTORS:
Geo. Urquhart, Ml. Payro,
A. Rochereau, W. T. Williams,
G. W. Babcock, Aug. Reichard,
T. B. Blanchard, E. Miltenberger,
W. Steven, W. B. Schmidt,
A. Dufilho, J. Tuyes.

IRISH ROOFING FELT.

Contractors for Roofing Felt to the International Exhibition of Paris, 1867.

DATE OF PATENT, October 24, 1866, and May 27, 1870.

SEVERAL PRIZE MEDALS.

NEW PREPARED ROOFING, (Un-inflammable)

OF D. ANDERSON & SON, SOLE MAKERS AND PATENTEES, Manufacturers of Patent Roofing Felt, Ship Sheathing Felt, Inodorous Felt, Hair Felt, &c., &c.

LAGAN FELT WORKS, BELFAST, and 22 and 24, Lime street, London.

THIS NEW PREPARED PRODUCTION IS ready cemented, and can be applied on the roof without further trouble. It is easy of application, and does not require any repairs for a long time. It is much cheaper than other slates, and has been found a suitable substitute for iron or zinc roofs. It is nearly or quite proof against fire ... Exposed to the weather, it ... the ... of ... It will not propagate the fire. Under the influence of the sun it will not run, which makes it specially adapted to hot climates. Its easy application and long ... throughout all the Indies and other Colonies. Being not cumbrous for transport, it is of ... for remote districts ... It replaces Common Asphalting on Terraces, Lobbies, Counting Houses, Store Floors, etc.; is a great preservative against dampness and vermin, and equalizes the temperature. It is thirty-two inches wide, and made in rolls of twenty-five yards.

For sale by
J. G. LINGHAM & CO., Agents,
No. 7 Carondelet street.
jy7 ly

TO SAVE LABOR AND INSURE LARGE CROPS
—USE—
Stern's Raw Bone Super Phosphate
—AND—
FINE GROUND BONE,
THE GREAT FERTILIZERS,
LOUIS STERN & BROS.,
MANUFACTURERS,
Office No. 24 St. Charles street, New Orleans, L.
BONE BLACK OF ALL GRADES CONSTANTLY ON HAND.

LEEDS'S FOUNDRY,
(ESTABLISHED IN 1825,)
Corner of Delord and Foucher Streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to do all kinds of Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Iron Screws, Gin Gearing, Furnace Mouths, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Work and every description of Machinery for the South.

LEEDS & CO.

NEW ORLEANS DAILY BEE.
DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, AUGUST 13.

RATES OF ADVERTISING.

Squares.	1 month net.	2 mos. net.	3 mos. net.	6 mos. net.	12 mos. net.
One	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Six	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eight	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eleven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twelve	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	175	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING:

Squares.	1 mo'th	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, SATURDAY, August 13, 1870.

CLEARED YESTERDAY.
There were no clearances yesterday.

ARRIVED YESTERDAY.
Steamship Agnes, Prahm, from Galveston, to C A Whitney & co—1st district.
Steamer Laura, Hopkins, from Mobile.
Ship Wild Hunter, Kelly, 41 days from Bordeaux, to C Cavaroc—3d district.
Bark Josefa, (Sp) Castillo, from Havana, in ballast, to Avendano Bros—3d district 16.

ARRIVALS AT NEW BASIN.
Schr Friendship, fm Pascagoula—170,000 shingles and turpentine.
Schr Mary Frances, fm Pensacola—40,000 ft lumber.
Schr A Given, fm Tchefuncta—15,000 feet lumber.
Schr Democrat, fm Wolf River—40 bbls charcoal.
Schr Titi, fm Jordan River—300 bbls charcoal.
Schr Isabella, from Pascagoula—40,000 feet lumber.
Schr Ses Horse, fm Pascagoula—35,000 ft lumber.
Schr Leander Jane, from Bayou Lacombe—12,000 bricks.
Schr Planet, fm Pearl River—40,000 feet lumber.

ARRIVALS AT OLD BASIN.
Schr Hortense, fm Bay St Louis—1300 bbls coal.
Schr Lady Gay, fm Horn Island—300 bbls sand.
Schr Eclipse, fm Bay St Louis—30,000 feet lumber.
Schr Reine Hortense, from Proctorville—... potatoes and sundries.
Sloop Two Brothers, fm Mobile—1300 melons.

— STEAMBOATS —
Bart Able, Barranco, from Bayou Sara.
Myrtle, Albert, from Lower Coast.
Kapides, Haan, from Grand Ecore.
Tahlequah, Work, from Trenton.

TOWBOAT REGISTER.
The towboat Collier, Sheridan, from St Louis, with three barges.
The towboat Shark, Toms, from St Louis, with four barges.
The towboat Wonon, Sturtevant, from the Passes. Towed down and to sea, on the 11th inst, ship Glocy Queen—brought up ship Wild Hunter.

BELOW COMING UP.
Brig Wm Robertson, Shepherd, 32 days from Rockland, Me, to Thoradike, Norton & co—
Brig Wm G Andrews, Willis, 46 days from Rio de Janeiro, via Havana, to M Agelasto—
Schr Welcome, Hunter, 5 days from Utilla, to R Tramontana—
Schr Emilie, (Mex) ——, from Tecolutla, to F Camerden—

BELOW—AT QUARANTINE.
Steamship Lavaca, Schillenger, from Havana, via Florida Ports, to F W Perkins & co—
Steamship Grange, Morrill, from Indiana, (Hunt) to G W Hynson & co—
Bark Isabel, Caloda, 9 days from Havana, in ballast, to Fatjo, Marks & co—

IMPORTS.
GALVESTON—Per steamship Agnes—39 bbls tallow 1 hhd, 2 tcs and 60 bbls hides 11 L Mann & co—12 bales rags 1 bbl metal L L Miller—300 head cattle, Fowler & co—3 bbls roots and sundries to order.
HAVANA, VIA FLORIDA PORTS—Per steamship Lavaca—From Havana—361 bxs cigars, ... fruit & Agar ... —Lavaca—Bags pepper ... Low & Ludwigsen—6 ... Hobby—... & co—Total ...
MOBILE—Per steamer Laura—44 bales cotton ... Palmer & co ... Miller—... to order—Total, 44 bales cotton.

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.
[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.
August 12—17 hhds sugar to Bernard & Gibert—1 bale cotton J A Bernadet—... J M Walsh—... to order.

LIST OF VESSELS
AUGUST 13, 1870.
Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.
Steamship United States, Manchard ...sld Aug 3
Steamship Corona, Nelson ...sailed Aug 8
Ship Marcia Greenleaf, Given ...sld July 8
Ship Antarctic Mauve ...sld July 5
Bark Maggie ... Smith ...sld July 9

BOSTON.
Bark H F Hussey, Ulmer ...sld Aug 5

PHILADELPHIA.
Bark Brilliant, ... sld July 26

LIVERPOOL.
[illegible]

CARDIFF.
[illegible]

BRISTOL, ENG.
Ship Franklin, Mallard ...sld July 28

NEWPORT, WALES.
Ship Leamington, Bell ...sld July 16

ANTWERP.
Ship Carrier, Batford ...sld June 21

HAVRE.
Bark La Louisiane, Touffet ...sld July 15

MARSEILLES.
[illegible]

BORDEAUX.
[illegible]

HONG KONG.
Ship C Angleton, Congest ...sld April 3

H. W. Johns' Asbestos Roofing.

THIS Roofing consists of a foundation of strong canvas, manufactured expressly for the purpose, saturated and coated with an elastic water-proof composition. This, when coated with the Asbestos Roof coating, forms a strong elastic covering with a smooth surface of stone which is proof against burning cinders or coals. It is adapted to all climates and is the only composition roofing which will withstand the heat of the tropics. It is used for all kinds of roofing, including Cars and Steamboats, and Factories where the roof is liable to damage from acids.

It is insured by Insurance Companies at same rates as tin roofs.

H. W. Johns's Lake Superior "Iron" Ore Paint—The best and most durable Fire Proof Paint in the world. It is adapted to Metal and Woodwork of all kinds, and is fully equal to Red Lead for Steam Pipes and Boilers.

SABLE & BALSOM, Agents for Louisiana, 123 Poydras street.

Agents for the celebrated French European Ranges,
" the Oshora ... Animal Cages,
" "The Times" Cooking Stove.
Manufacturer of all kinds of Japan Ware.

JULIUS LOEFFLER,
(Successor to Chas. Loeffler,)
GAS FITTER,
And Dealer in
Gas Fixtures, etc., ... of the Tucker Manufacturing Company.
CAST IRON CHANDELIERS BRACKETS, &c
No. 126 Chartres Street.
Between St. Louis and Toulouse, New Orleans

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sud de la Nouvelle Orléans, No 52 rue du Camp.
QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869 :

[illegible]

L'état ci-dessus est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 22 janvier 1870.

A. SHELLEY,
Deuxième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTÉRÊT sur les Certificats de Profits due, et aussi TRENTE-TROIS ET UN TIERS POUR CENT sur la balance du Scrip de l'année 1861 ... Et il a de plus déclaré un Dividende de scrip de QUATRE-VINGTS POUR CENT sur le montant des primes de participation pour l'année expirée le 31 décembre 1869 ...

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNEE 1870:
John G. Gaines, J. Hart,
J. C. Ricks, Henry Renshaw,
R. Mason, John Wilson,
I. N. Marks, W. W. Seymour,
Chas. Macready, ... Venable,
Richard Flower, Thos. Sloo.

Home Mutual Insurance Company of New Orleans.

EIGHTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869:

[illegible]

The above is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

ALFRED MOULTON, President.
A. W. HUNTER, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 17th day of January, A. D. 1870.

A. SHELLEY,
Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees, at a meeting held the 17th day of January, 1870, unanimously adopted the following resolutions:

Resolved, That six per cent. interest on all outstanding certificates of profits and twenty per cent. of the scrip ... of the year 1860 ... on and after the second Monday of February next; and further, that a scrip dividend of fifty per cent. be declared on all net participating premiums for the year ending December 31, 1869, for which certificates will be issued on and after the ... day of March next.

ALFRED MOULTON, President,
W. M. PERKINS, Vice President,
A. W. HUNTER, Secretary.

TRUSTEES.

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans,
No. 61 CAMP STREET.
NEW ORLEANS, Jan. 20, 1870.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869:

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 20th day of January, 1870.

A. SHELLEY,
Second Justice of the Peace for the parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT. interest on the outstanding Certificates of Profits, and also THIRTY-THREE AND A THIRD PER CENT. on the balance of the Scrips of the year 1861, on and after the second Monday of February, 1870. And they have further declared a dividend of EIGHTY PER CENT. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending December 31, 1869, for which certificates will be issued on and after the 21st day of March next.

THOMAS SLOO, President.
JOHN G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS FOR THE YEAR 1870.
John G. Gaines, J. Hart,
J. C. Ricks, Henry Renshaw,
R. Mason, John Wilson,
I. N. Marks, W. W. Seymour,
Chas. Macready, ... Venable,
Richard Flower, Thos. Sloo.